Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [97] (2009)
Heft: 1526

Artikel: Femmes pour la parité
Autor: Budry, Maryelle
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-283221

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Femmes pour la parité

Quatorze élues pour quatre-vingt sièges: dès le soir du 19 octobre (élection des membres de la Constituante à Genève), des femmes militantes se sont interrogées sur les raisons d'un résultat si défavorable aux femmes. Pourquoi cet échec? Que faire à l'avenir pour qu'enfin se réalise la parité entre femmes et hommes? Que faut-il modifier dans le système électoral pour que femmes et hommes soient présent.e.s à égalité dans les instances politiques? Que proposer pour les élections au Grand Conseil et au Conseil d'Etat en 2009? Listes séparées, doubles listes, listes paritaires? Et enfin, comment soutenir et aider les femmes élues à la Constituante?

Maryelle Budry

De retour des vacances d'automne, des femmes ont lancé un appel à venir discuter de ces problèmes. Il se trouve que plusieurs des initiatrices de cet appel étaient proches des partis Vert.e.s et solidaritéS, et membres du Conseil des femmes de Carouge (qui justement veut promouvoir les féministes en politique). Il est évident que les Femmes pour la parité visent des parlements paritaires, avec des élues de droite comme de gauche, conformes aux décisions démocratiques. Mais leur première manifestation devant l'Hôtel-de-Ville le 20 novembre, jour de la première réunion de la Constituante, utilisait une méthode militante, avec banderoles, panneaux et tracts...Pourtant, ce jour-là, Vertes et solidaireS pouvaient se féliciter d'accueillir à la Constituante quatre élues Vertes sur dix, dont la jeune présidente de l'assemblée, et deux femmes de solidaritéS sur quatre, ce parti ayant décidé de retirer deux hommes en faveur de deux femmes.

Objectif 2009

Les Femmes pour la parité proposent à chaque personne voulant militer avec elles de tout mettre en oeuvre pour atteindre l'objectif de la parité lors des prochaines élections: cinquante femmes au Grand-Conseil en octobre 2009 et quatre femmes au Conseil d'Etat en novembre. Elles partent déjà en campagne et veulent que leur soutien aux candidates soit énergique, continu et solidaire. Elles veulent aussi travailler étroitement avec les femmes élues pour qu'un nouvel article de la Constitution garantisse la parité dans les instances politiques.

On peut rappeler qu'en mars 2000, l'initiative fédérale pour les quotas, qui réclamait depuis 1994 la parité dans les parlements, les gouvernements et les tribunaux, a subi une très lourde défaite: 82 % de refus et aucune acceptation cantonale. Malgré tout, la perception de l'injustice faite aux femmes augmentait et donnait globalement l'impression d'avancer vers l'équilibre. La récente analyse statistique de Lorena Parini et Bianka Roiron sur la répartition entre femmes et hommes au Grand Conseil et au Conseil municipal de la Ville de Genève entre 1961 et 2007[1] le confirme aussi. Cette élection imprévisible d'octobre 2008, avec ce brusque recul, suscite la réflexion et les Femmes pour la parité ont demandé au SPPE de financer une analyse de ce phénomène. Par ailleurs, des membres de la Commission consultative pour l'égalité ont interpellé Laurent Moutinot afin qu'un groupe suive de près les travaux de la Constituante et puisse faire directement et officiellement des propositions.

Lutter contre le manque de visibilité

Les Femmes pour la parité se rendent compte que les femmes manquent de visibilité dans les médias et proposeront dès le mois de mars un programme de formation à la communication politique, gratuit bien évidemment. Elles ont aussi dorénavant un blog sur La Tribune de Genève:

HYPERLINK "http://www.femmespourlaparité.blog.tdg.ch" www.femmespourlaparité.blog.tdg.ch. Les femmes doivent s'affirmer, devenir plus conscientes de leurs capacités et proclamer leur détermination. Cela s'apprend. Surtout dans la solidarité d'un groupe de femmes. D'autres actions seront mises sur pied, selon l'actualité, les urgences et les envies du groupe Femmes pour la parité.

(1) Brochure publiée par le Service pour la promotion de l'égalité, visible sur le site www.ge/ch/egalite